



Le **Tri**SCOPE

1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°8 - AUTOMNE 2022

À LA UNE

*Nouveau centre de tri :
prêt à nous faciliter le tri*

DOSSIER PRATIQUE

*1^{er} janvier 2023 :
100% des emballages
et papiers se trient !*

FOCUS MÉTIER

*Chargée d'études
et d'optimisation
des filières*

MODE DE VIE

Tous à la recyclerie !



Trifyl, c'est quoi ?

C'est un établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il assure ce service pour le compte de 14 intercommunalités adhérentes, chargées de la collecte des déchets et du Département du Tarn.

Son territoire d'action s'étend sur 6700 km² et regroupe 358 communes et 328 000 habitants répartis sur le Tarn, l'Hérault et la Haute-Garonne.

Trifyl fonctionne avec près de 300 agents de la fonction publique, 1 bioréacteur, 37 déchèteries, 2 centres de tri, 13 quais de transfert, 6 réseaux de chaleur, 1 plateforme bois-énergie et 1 plateforme de compostage.

SOMMAIRE

À LA UNE

P.3

TRIFYL HORIZON 2030

*Nouveau centre de tri :
prêt à nous faciliter le tri !*

DOSSIER PRATIQUE

P.4-5

TRI

*1^{er} janvier 2023 :
100% des emballages
et papiers se trient !*

EN LOCAL

P.6-7

THORÉ-MONTAGNE NOIRE

*Le Relais : 61% des textiles triés
sont réemployés*

GAILLAC-GRAULHET

*L'économie circulaire au service
des entreprises*

DU MINERVOIS AU CAROUX

*Déchets : mieux connaître les
habitudes des usagers*

FOCUS MÉTIER

P.8

CHARGÉE D'ÉTUDES ET D'OPTIMISATION
DES FILIÈRES

Adeline Gasc

EN BREF

P.9

MODE DE VIE

P.10

RÉEMPLOI

*Recycleries : un rôle essentiel
dans l'économie circulaire,
sociale et solidaire*

VU AILLEURS

P.11

SUÈDE / NORVÈGE

*Future usine de tri et valorisation
des déchets : des procédés déjà
éprouvés en Scandinavie*

TrisCOPE n°8 – Automne 2022 – Magazine d'information édité par TRIFYL • Directeur de la publication: Daniel Vialelle • Rédaction et mise en page : service communication Trifyl • Crédits photos: TRIFYL, CC du Minervoix au Caroux, Mille et Une Récup, i-Stock • Impression: Maraval - Imprim'vert® - PEFC™ - Papier offset - 130 g • Tirage: 164 000 ex. • Distribution : La Poste • ISSN: 2267 - 9901.

NOUVEAU CENTRE DE TRI

Prêt à nous faciliter le tri !

Le premier équipement de « Trifyl Horizon 2030 » sera mis en service prochainement. Ses nouvelles capacités de tri vont permettre de préparer au recyclage tous les emballages et tous les papiers. Une nouveauté qui va simplifier le geste de tri des usagers.

La loi de transition énergétique et la loi AGEC* ont fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction, de tri et de valorisation des déchets. Parmi eux, le tri de tous les emballages est rendu obligatoire sur tout le territoire national à partir du 1^{er} janvier 2023.

Le centre de tri de Labruguière a donc été agrandi, rénové et modernisé pour répondre à l'arrivée prochaine des nouveaux emballages à trier. Il va récupérer également l'activité du centre de tri de Blaye-les-Mines, qui sera reconverti dans quelques mois en unité d'affinage du tout-venant issu des déchèteries.

Le nouvel équipement est pourvu des dernières technologies pour séparer les différents types de matériaux : appareils de criblage, séparateurs balistiques, tri optique... Il est même doté d'un robot de tri pour les flux les plus pénibles à trier.



Le nouveau centre de tri a été conçu pour faciliter et valoriser au maximum le geste de tri des usagers

DE PRÉCIEUX MATÉRIAUX...

Les tonnages supplémentaires constituent un potentiel de recettes important pour Trifyl et son territoire. Une fois triés par catégories, les papiers, cartons, emballages métalliques et en plastique sont cédés à des repreneurs agréés pour être recyclés. Le produit de leur vente permet de compenser les coûts de fonctionnement et de contenir le coût final pour le contribuable.

Tous ces matériaux sont recyclés pour produire de nouveaux emballages ou de nouveaux objets. Le tri est donc essentiel pour préserver les ressources naturelles et économiser l'énergie.

NOUVEAUX EMPLOIS LOCAUX

Outre l'amélioration des conditions de travail (confort et ergonomie des postes, luminosité, acoustique, extraction des poussières...), la mise en service du nouveau centre s'accompagne de créations d'emplois, notamment pour la maintenance et l'entretien des équipements et matériels de tri.

*AGEC : anti-gaspillage pour une économie circulaire

50

**EFFECTIF TOTAL DU
PERSONNEL RATTACHÉ AU
NOUVEAU CENTRE DE TRI
(18 EMPLOIS CRÉÉS)**

**Mise en service : novembre 2022
Entrée en exploitation :
1^{er} janvier 2023**

DOSSIER PRATIQUE

COLLECTE SÉLECTIVE

1^{er} janvier 2023 : 100% des emballages et des papiers se trient !

Dans quelques semaines, les habitants du territoire devront déposer tous leurs emballages et papiers dans le bac ou le conteneur jaune. Le nouveau centre de tri et les agents de Trifyl sont prêts. Et vous ?

Impulsée par la loi de transition énergétique, l'extension des consignes de tri consiste à trier tous les emballages qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : blisters, barquettes, films plastiques, tubes de dentifrice, pots de yaourt...

La simplification du tri doit permettre d'augmenter les quantités triées et recyclées.

PLUS SIMPLE LE TRI !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés avec les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et les papiers. Les autres emballages en plastique devaient être jetés dans la poubelle.



Dans le bac jaune, les emballages et les papiers doivent être déposés en vrac et bien vidés avec leur bouchon, couvercle ou opercule.

Le développement de nouvelles filières de recyclage et la modernisation des équipements de tri permettent de valoriser de plus en plus d'emballages en plastique, quelle que soit leur composition.

À partir du 1^{er} janvier 2023, plus de recyclage sera possible grâce au geste de tri des habitants. Tous les emballages et papiers pourront être déposés dans le bac ou le conteneur jaune : les emballages en métal, les papiers, les cartons, les briques alimentaires et tous les emballages en plastique.

1/4

DANS NOTRE POUBELLE NOIRE, 1 DÉCHET SUR 4 EST UN EMBALLAGE

Désormais obligatoire sur tous les emballages, le logo *Triman* apporte une information précise au consommateur.



LE TRI + FACILE



BARQUETTE



ÉTUI



Séparez les éléments avant de trier

C'est un emballage ? C'est un papier ? Direction le bac jaune !

AU FAIT, C'EST QUOI UN EMBALLAGE ?

En règle générale, c'est un objet qui sert à protéger les produits. Il peut avoir d'autres fonctions : sécurité alimentaire, transport, manipulation et support d'information pour le consommateur.



NE DOUTEZ PLUS, CE SONT DES EMBALLAGES !



Filet de fruits et légumes



Tube de médicaments



Déodorant stick, à bille...



Tube de crème



Dosette de café



Film alimentaire



Papier alu



Plaquette de médicaments

TRIER, POUR QUOI FAIRE ?

1. Contenir la hausse du coût des déchets

Dans les années à venir, jeter coûtera de plus en plus cher. Une tonne de «bon tri» coûte jusqu'à 5 fois moins cher qu'une tonne de «poubelle noire».

2. Préserver les ressources naturelles

Une fois nos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière pour produire de nouveaux emballages ou objets en économisant ressources naturelles et énergie.

3. Créer de l'emploi local et pérenne

Sur notre territoire, le choix a été fait historiquement d'une activité industrielle gérée par le service public. Depuis 2003, près de 40 emplois ont été créés et pérennisés pour le fonctionnement des usines de tri.



RAPPEL EMBALLAGES EN VERRE (bouteilles, bocaux, flacons et pots)

Eux seront toujours à déposer dans la colonne à verre pour être recyclés !

EN LOCAL

THORÉ-MONTAGNE NOIRE

Le Relais : 61% des textiles triés sont réemployés

Près de Mazamet, l'association Le Relais centralise et trie tous les vêtements, chaussures, linge de maison et petite maroquinerie collectés dans les bornes textiles du territoire.

Trifyl a tissé un partenariat avec trois opérateurs (Le Relais, SRCE et Phylttx) qui assurent la collecte et le tri des vêtements sur le territoire.

À lui seul, Le Relais réceptionne et trie 18 tonnes de textiles par semaine dans son entrepôt situé sur la commune du Bout-du-Pont-de-Larn.

Selon leur état de propreté et de vétusté, les textiles sont revendus dans les boutiques de l'association (« Ding Fring »), valorisés en isolant thermique et acoustique (Métisse®), ou en chiffons d'essuyage pour l'industrie. D'autres sont distribués en Afrique (via des réseaux locaux partenaires). Au total, 61 % des textiles triés sont réemployés, 36 % sont recyclés et 3 % sont valorisés en combustible.



+ d'info sur la collecte des textiles sur lerelais.org ou trifyl.fr

Économie sociale et solidaire

Acteur important de l'économie sociale et solidaire, Le Relais agit pour l'insertion par la création d'emplois durables : à ce jour, plus de 70 emplois ont été créés sur le site tarnais.

Des consignes de dépôt à respecter

Pour pouvoir être réemployés ou même recyclés, les textiles (mêmes troués ou déchirés, mais propres et secs*) doivent être fermés dans des petits sacs étanches (maximum 30 l) et déposés dans la borne (et non à côté). Les chaussures doivent être attachées par paire.

*Non humides, non souillés

ÉVÈNEMENT

Une semaine pour apprendre à réduire et à mieux trier nos textiles usagés



Du 19 au 27 novembre 2022, la semaine européenne de la réduction des déchets est consacrée aux textiles. À cette occasion, des opérations de collecte et des animations de sensibilisation sont proposées dans certaines déchèteries et sur tout le territoire Trifyl.

Programme complet sur www.trifyl.fr

GAILLAC-GRAULHET

L'économie circulaire au service des entreprises

Les acteurs économiques du territoire peuvent, eux aussi, s'engager dans une démarche d'économie circulaire. L'idée : identifier des partenariats pour faire des économies, tout en réduisant l'impact écologique de leur activité.

Initiée il y a trois ans par les syndicats mixtes Trifyl, Decoset et la société publique d'aménagement « Les Portes du Tarn » la démarche *Synergies du Pastel* ambitionne de développer des coopérations inter-entreprises pour tendre vers une sobriété économique.

Sensibilisation et prise de contact

Cet été, le Département du Tarn et plusieurs intercommunalités de l'Ouest tarnais ont organisé un atelier participatif réunissant une quarantaine d'entreprises. Ce rendez-vous a permis de sensibiliser les participants aux atouts de l'économie circulaire et de les mettre en relation pour envisager des synergies possibles. À cette occasion, plusieurs



Les entreprises sensibilisées aux atouts de l'économie circulaire

pistes de coopération ont pu être identifiées : valorisation ou échange de ressources (flux de matières, eau, énergie, déchets...), mutualisation de services (achats, collecte et traitement de déchets...), partage de ressources matérielles ou humaines, création de nouvelles activités...

La démarche, jugée très positive par l'ensemble des participants, va se poursuivre pour concrétiser les partenariats et se développer au sein des territoires.

DU MINERVOIS AU CAROUX

Déchets : mieux connaître les habitudes des usagers

Cet été, l'ambassadrice du tri et de la prévention de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux (CdCMC) a animé un stand sur les marchés du territoire.

À travers des petits jeux et questionnaires ludiques, les habitants ont pu tester leurs connaissances sur les consignes de tri et exprimer leurs pratiques en matière de production et de tri des déchets.

Ce type d'opération permet à la CdCMC de mieux cerner les habitudes des usagers pour adapter ses actions de prévention.



CHARGÉE D'ÉTUDES ET D'OPTIMISATION DES FILIÈRES

Adeline Gasc

La chargée d'études et d'optimisation des filières met tout en œuvre pour que le tri des habitants, dans le bac jaune, comme en déchèterie, soit valorisé au maximum.

En affectant un agent à la recherche de financements liés à la vente des recyclables et autres matériaux valorisables, Trifyl souhaite limiter au maximum le coût des déchets supporté par les usagers.

RECHERCHE CONSTANTE D'EFFICACITÉ

En lien étroit avec les services d'exploitation, Adeline Gasc suit l'activité des centres de tri, des déchèteries et du pôle transport. Taux de remplissage des bennes, qualité du tri... La recherche d'efficacité est menée tout au long de l'année, à l'aide d'outils de pilotage et d'indicateurs. « Mon rôle est d'accompagner les services dans leur suivi d'activité et de les aider à améliorer leurs performances si besoin. »

OPTIMISER LES RECETTES

La chargée d'études et d'optimisation des filières agit également sur le devenir des papiers et emballages triés dans le bac jaune et des matériaux déposés en déchèteries. Certains, comme les métaux, le carton, le papier ou le verre, ont une vraie valeur marchande et sont vendus

à l'industrie du recyclage. Responsable des relations contractuelles avec les repreneurs, Adeline cherche à obtenir les meilleures conditions de reprise des matériaux triés, en préservant Trifyl des fluctuations des marchés.

RÉPONDRE AUX EXIGENCES DES ÉCO-ORGANISMES

Certaines filières (papiers et emballages, mobilier, électroménager, piles, lampes...) sont accompagnées financièrement par des éco-organismes*. Pour que Trifyl puisse obtenir les meilleurs soutiens, Adeline Gasc et l'ensemble des services veillent au respect de cahiers des charges et à l'obtention de résultats. Certains dépendent directement du geste de tri des habitants, comme la quantité des matériaux collectés ou le taux d'erreur constaté dans la collecte sélective.

**La loi impose aux entreprises d'agir, via des éco-organismes, sur l'ensemble du cycle de vie des produits qu'elles produisent et commercialisent. Les éco-organismes soutiennent notamment les actions de collecte, de tri et de valorisation des produits en fin de vie.*

« La revente des matériaux triés dans nos centres de tri et nos déchèteries permet de couvrir une partie des dépenses liées à la gestion des déchets. »

15%

**PART DES RECETTES
ISSUE DE LA VENTE DES
MATÉRIAUX ET DU SOUTIEN
DES ÉCO-ORGANISMES**

Grands chantiers : la future usine de Labessière-Candeil accueille ses premiers équipements



La chaudière de l'usine a été installée durant l'été.

Sur le pôle des énergies renouvelables de Trifyl, près de Graulhet, la future UTVD (usine de tri et valorisation des déchets) prendra le relais du bioréacteur en 2024 pour valoriser les déchets de nos poubelles noires en biogaz et compost.

Après 15 mois de travaux, le gros oeuvre de l'usine est quasiment terminé. Les premiers équipements techniques (chaudière, digesteurs et process de tri) arrivent progressivement sur les lieux.

5 KM

**LONGUEUR DU GAZODUC
QUI PERMETTRA DE RÉINJECTER
LE BIOGAZ PRODUIT PAR NOS
DÉCHETS DANS LE RÉSEAU DE
DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL**

Dès 2024, nos déchets produiront encore plus de gaz !

L'UTVD de Labessière-Candeil va être équipée de trois digesteurs pour maximiser la production énergétique à partir de nos déchets.

Ces digesteurs vont permettre de développer les bactéries et d'accélérer la fermentation des matières organiques en l'absence d'oxygène.

Deux digesteurs en béton produiront du biogaz, qui sera épuré, puis injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel à Graulhet. Le troisième, en acier, accueillera les biodéchets (épluchures, restes de repas...) pour les valoriser sous formes de biogaz et de compost. Ce dernier sera utilisé comme amendement agricole.



Accélération et optimisation du processus

Aujourd'hui, le bioréacteur met 10 ans pour produire 50 m³ de biogaz à partir d'une tonne de déchets. En 2024, avec ses digesteurs, l'UTVD produira 120 m³ de biogaz en seulement trois semaines dans des conditions environnementales améliorées !

ÉTUDE

Recycleries : un rôle essentiel dans l'économie circulaire, sociale et solidaire

En offrant une seconde vie aux objets délaissés, démodés ou abimés, les recycleries jouent un rôle essentiel dans le réemploi, la prévention et la valorisation des déchets.

Véritable alternative à la déchèterie, ces associations récupèrent, nettoient, rénovent, réparent, relookent et revendent à petits prix nos textiles, meubles, équipements et objets en tout genre. Leurs activités nécessitent, pour certaines, des connaissances spécifiques (mécanique, électronique, ébénisterie, couture...). Ces besoins de compétences sont propices à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et à la création d'emplois.

REVISCOL : L'UNION FAIT LA FORCE !

Le territoire de Trifyl, qui s'étend sur le Tarn, le Haut-Languedoc, le Lauragais et le Minervois, compte de nombreuses recycleries/ressourceries. Parmi elles, six se sont regroupées en collectif pour porter des projets communs et s'appuyer sur les spécificités et les savoir-faire de chacune. L'idée est de pouvoir former un maximum de salariés et de bénévoles pour qu'ils montent en compétences. Nommée « Reviscol » (« Renaissance » en occitan), cette association regroupe les recycleries de Gaillac, Graulhet, Albi, Castres, Mazamet et Saint-Sulpice-la-Pointe.

PARTENARIATS AVEC TRIFYL

Engagé dans une démarche de prévention et de réduction des déchets, Trifyl travaille depuis plusieurs années, avec les recycleries du territoire. L'idée est d'accompagner les associations du réemploi et de les aider à promouvoir leurs activités auprès de la population. En septembre, le syndicat mixte



a signé des conventions avec les recycleries « La Belle Récup » et « Mille et Une Récup » pour organiser des permanences sur certaines de ses déchèteries. Des espaces leur sont dédiés pour récupérer des objets réparables ou en état de marche. En contrepartie, elles s'engagent à leur offrir une seconde vie et à participer aux actions de prévention menées par Trifyl.

PERMANENCES EN DÉCHÈTERIES :

Recyclerie La Belle Récup

Collecte de cycles, petit mobilier et électroménager :
2^e vendredi de chaque mois de 10h30 à 12h
et de 14h15 à 17h - déchèterie d'Aussillon.
Vendredis 18 /11 (11/11 étant férié) et 09/12.

Recyclerie Mille et Une Récup

Collecte de cycles et petit mobilier :
dernier vendredi de chaque mois de 10h à 12h
et de 14h à 17h - déchèterie de Gaillac.
Vendredis 28/10, 25/11 et 16/12 (décalage dû aux vacances de Noël).

SUÈDE ET NORVÈGE

Future usine de tri et valorisation des déchets : des procédés déjà éprouvés en Scandinavie

Une délégation de Trifyl s'est rendue en Suède, puis en Norvège, pour visiter des installations similaires à celles de la future usine de tri et valorisation des déchets (UTVD) de Labesrière-Candeil.



Les chaudières CSR permettent de produire de l'énergie à partir de déchets résiduels transformés en combustible.

À Säffle, en Suède, la délégation a pu visiter une société de chauffage urbain, qui utilise une chaudière CSR (combustible de récupération). Celle-ci permet de produire de la chaleur à partir de déchets résiduels transformés en combustible. Cette chaleur est distribuée aux différents usagers via un réseau enterré.

Le groupe a profité de ce déplacement pour se rendre

dans une usine située au Nord d'Oslo, en Norvège. Les représentants de Trifyl ont pu découvrir et apprécier le bon fonctionnement du processus de tri et de traitement des sacs de déchets ménagers par

couleur. Ce système de tri optique est similaire à celui qui équipera également l'UTVD pour valoriser séparément les biodéchets (sac de couleur) et les déchets résiduels (sacs noirs).

-LE SAVIEZ-VOUS ?

Recyclage de nos vieux meubles et éléments de mobilier

La plupart des déchèteries du réseau Trifyl disposent de bennes spécifiques pour accueillir les déchets d'éléments d'ameublement (liste des déchèteries équipées sur trifyl.fr).

Une fois pleines, ces bennes sont évacuées par un prestataire implanté dans le Tarn-et-Garonne. Ce centre de préparation multi-flux isole les principaux matériaux des meubles : bois, mousse,



plastique, ferraille, refus, puis les envoie vers des repreneurs autorisés, tous situés en France. Les éléments en bois sont broyés et transformés en panneaux de particules utilisés pour la fabrication de nouveaux meubles. Les mousses des coussins et matelas sont réutilisées pour fabriquer des panneaux acoustiques et thermiques ou encore des tatamis de judo.



1^{er} JANVIER 2023

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT

